

Chers collègues,

C'est un immense plaisir de me trouver parmi vous ici aujourd'hui pour ce grand rassemblement de début de saison qu'est le colloque des cadres de l'arbitrage. J'avais pour habitude de l'organiser sur le territoire lorrain, et nous voici à présent élargir les anciennes frontières pour aller demain sur Châlons-en-Champagne et fin septembre à Strasbourg à la rencontre de nos amis champardennais et alsaciens. Je suis heureux de voir que cet évènement va finalement rassembler près de 200 personnes sur l'ensemble des 3 lieux, démontrant ainsi votre intérêt face à ce genre d'évènement.

Devant ces changements imposés par le gouvernement sur la réduction du nombre de régions (de 22 à 13 à présent), il n'a pas été aisé de prendre les rênes de cette Commission Régionale d'Arbitrage du Grand Est. Avec un précédent passage à ce même poste sur le territoire Lorrain et la confiance que m'ont accordé Pierre BLANCHARD et le Conseil de Ligue pour cette nouvelle Olympiade, il nous fallait tout de même tout réorganiser. En effet, chacune des anciennes ligues avait ses propres directions politiques, son propre fonctionnement, ses propres habitudes, et il fallait réfléchir au plus vite à uniformiser ces différentes manières de travailler, pour simplifier et faciliter le travail à tout le monde en évitant au maximum les éventuels impacts vis-à-vis de nos clubs et licenciés.

Les travaux ont déjà bien commencés et je profiterai par la suite de quelques instants pour vous présenter les membres de cette Commission et leur(s) différent(s) rôle(s). Il est certain que chacun devra faire temporairement quelques concessions, mais nous n'avons pas le choix si nous voulons trouver des solutions qui plairont à tout le monde dans un très proche avenir.

Pour rentrer dans le vif du sujet, la méthode de désignation de nos cadres de l'arbitrage a été homogénéisée sur l'ensemble du territoire. Désormais, ce sont bien des clubs juges-arbitres neutres qui seront désignés sur les rencontres nationales, pré-nationales et quelques échelons régionaux.

Nos juges-arbitres seront également désignés par la Commission pour officier sur nos épreuves régionales en fonction des souhaits émis. Tout cela sera expliqué plus en détails au cours de ce colloque.

N'oublions pas non plus les arbitres qui officieront régulièrement sur nos épreuves dites « de prestige », ces épreuves régionales cadrées qui permettent aux participants le luxe de jouer sans se soucier de l'arbitrage, mais également sur toutes les épreuves nationales et internationales organisées sur le Grand Est. Pour preuve les EuroMiniChamp's qui se sont déroulés dernièrement à Schiltigheim confirmant la confiance de nos instances supérieures sur le déroulement de nos organisations. S'en suivra 2 tours du Critérium Fédéral Nationale 2 à Neuves-Maisons et Maizières-lès-Metz, sans oublier le circuit mondial Juniors Cadets à Metz, le championnat de France des régions à Pont-à-Mousson ou encore la finale nationale du Championnat de France par équipes à Vittel. Certains auront même le privilège d'officier sur des épreuves de haut niveau avec non seulement la PRO A et B, mais aussi la Coupe ETTU. De quoi laisser nos cadres assouvir leur passion et susciter certaines vocations. Bien évidemment, toutes ces organisations ne peuvent se faire sans vous ici présents, vous qui œuvrez à la réussite du tennis de table du Grand Est.

Sur le plan des formations, un énorme travail est effectué quotidiennement par nos formateurs sur le terrain afin de répondre au plus près à la demande de nos clubs et de nos instances, tant au niveau départemental, que régional ou national. Nul doute que nous devons continuer en ce sens et transmettre cette envie.

L'effet combiné de tous les changements, que ce soit dans le domaine sportif, administratif ou arbitral n'est pas simple à assimiler pour chacun d'entre nous. C'est à ce sujet que le terme de recyclage a évolué en une formation dite « continue ». Désormais, une participation au colloque des cadres de l'arbitrage à minima une fois tous les 3 ans vous sera demandée. Non seulement elle vous permettra de garder le statut d'actif pour officier sur n'importe quelle épreuve régionale, mais elle vous permettra surtout de rester au plus près des dernières nouveautés.

Je souhaite féliciter tous les nouveaux gradés, que ce soit dans le domaine de l'arbitrage ou du juge-arbitrage ; ils recevront leur diplôme au cours de ce colloque. Je souhaite plus particulièrement féliciter Blanche SAGUET, Dominique VAUCOULEUR, Yves MIGAIRE et Nicolas PINAS pour le passage avec brio du grade d'Arbitre National, ainsi que Tamara PARMENTELAT, Virginie CHRISTAL et Alain PERRON pour leur réussite à l'examen de formateur d'arbitre et de juge-arbitre du championnat par équipes. Ces personnes montrent avec passion la voie à suivre et nous permettra de faire des envieux, avec, je l'espère, l'apparition de quelques jeunes protagonistes ou révélations futures. Je vous encourage vivement à communiquer sur les dates et déroulement des formations au sein de vos clubs respectifs, et vous rapprocher de nous si vous détectez un certain potentiel envers quiconque, afin de l'accompagner au mieux dans l'atteinte de ses objectifs.

Je termine ainsi ce discours en remerciant les services régionaux, notamment le pôle administratif et sportif, mais également toute l'équipe de la Commission Régionale d'Arbitrage pour leur travail au quotidien. Merci à l'équipe locale pour la mise à disposition des lieux et à toutes les personnes bénévoles qui ont travaillé sans relâche pour animer ce colloque ; merci de votre chaleureux accueil. Enfin, je souhaite remercier tous les cadres de l'arbitrage, vous qui valorisez l'image de l'arbitrage de notre discipline.

Il me reste à vous souhaiter un excellent colloque qui sera, je l'espère, convivial, instructif, riche en échange et permettra de répondre à toutes vos questions. Que tous vos souhaits et projets pongistes se réalisent. Très bonne saison sportive à tous.

Yohan DECLOMESNIL

Le président de la Commission Régionale d'Arbitrage